

Programme souvenir du 60^e anniversaire
La Fédération des francophones
de la Colombie-Britannique



60^e
Une histoire à raconter,
.....
un avenir à inventer

Vancouver, juin 2005



La Fédération des francophones de la Colombie-Britannique

La Fédération des francophones de la C.-B. est là pour vous...

- Pour promouvoir les francophones de la province
- Pour représenter et défendre les intérêts des francophones
- Pour protéger le patrimoine linguistique et culturel des francophones

Sa mission :

- Promouvoir, représenter et défendre les droits et intérêts des francophones de la C.-B. et protéger leur patrimoine linguistique et culturel.

La Fédération des francophones de la C.-B. vous représente...

- 64 000 francophones
- Une quarantaine d'associations
- 270 000 parlants français



LISTE DES PRÉSIDENTES ET PRÉSIDENTS DE LA FFCB

1945-1948	M. Arthur Chéramy, Maillardville
1948-1952	M. Albert Lefebvre, Vancouver
1952-1959	Dr Léon Beaudoin, Maillardville
1959-1960	Mme Jeanne Parent, Victoria
1960-1962	M. Joseph Pallard, Vancouver
1962-1963	M. Roméo Paquette, Victoria
1963-1964	M. Léo Comeau, Maillardville
1964-1966	M. Gérald Moreau, Victoria
1966-1967	Dr Henri St-Louis, Vancouver
1967-1968	M. Jean-Baptiste Goulet, Vancouver
1968-1970	M. François Coulombe, Vancouver
1970-1973	M. Roger Albert, Vancouver
1973-1977	Abbé Nestor Therrien, New Westminster
1977-1978	Mme Marie Warzecha (Woolridge), Kelowna
1978-1979	Dr Charles Bouton, Vancouver Nord (en remplacement)
1979-1981	Dr Charles Bouton, Vancouver Nord
1981-1983	M. Jean Lagassé, Victoria
1983-1985	M. Marc Roy, Vancouver
1985-1986	M. Pierre Lapointe, Vancouver
1986-1987	M. Yves Merzisen, Kamloops (en remplacement)
1987-1989	M. Yves Merzisen, Kamloops
1989-1993	Mme Marie Bourgeois, Vancouver
1993-1994	Mme Nicole Hennessey, Nanaimo
1995-1999	Mme Diane Côté, Ottawa
1999	Roxanne Vachon, Vancouver (de juin à octobre)
1999 à sept. 2004	Monsieur Claude Provencher, Sydney sur l'Île de Vancouver
2004 à juin 2005	Michelle A. Rakotonaivo, Surrey

La Fédération des francophones de la Colombie-Britannique

1575, 7e avenue ouest
Vancouver, C.-B., V6J 1S1
Téléphone : (604) 732-1420
Télécopieur : (604) 732-3236
Adresse courriel : ffcb@ffcb.bc.ca
Site Internet : www.ffcb.bc.ca



Faits saillants historique de la Fédération francophone de Colombie-Britannique (FFCB)

60 ans de fédération dans l'intérêt du fait français en Colombie-Britannique

1793 Six voyageurs canadiens-français accompagnent Alexandre Mackenzie, le premier Européen à franchir les rocheuses. **Les Canadiens français seront les premiers colonisateurs de la Colombie-Britannique.**

1850 Plus de 60% des habitants de descendance européenne en Colombie-Britannique sont canadiens-français.

1905 Le premier organisme socioculturel francophone, l'Union Canadienne-Française de Vancouver, est créé.

1945 Le Club Canadien-Français de la Colombie-Britannique à Victoria unifie les organismes francophones de la province en organisant le « Premier congrès de la langue française », convoqué à Victoria le 24 juin. Cette rencontre établit les bases de la Fédération Canadienne-française de Colombie-Britannique (FCFCB) qui aura sa première assemblée générale annuelle le 3 septembre suivant à Maillardville. Le nouvel organisme se donne pour mandat de veiller à la survie de la langue française dans un contexte social hostile à l'éducation en français tout en défendant les intérêts religieux des Canadiens français. Aussi, les organismes francophones deviennent les Cercles de la FCFCB.

1948 La FCFCB comprend dix cercles : Notre-Dame de Lourdes, Notre-Dame de Fatima, Vancouver, Victoria, Port Alberni, Duncan, New Westminster, Kelowna, Nanaimo et Chemainus.

1961 Grâce à l'aide financière du Québec, du Conseil de la vie française et de l'Association canadienne d'éducation de la langue française, la Fédération crée son premier secrétariat permanent à Maillardville. Malgré tout, l'organisation reçoit plus de critiques que de considération de la part de ses membres.

1964 Le dynamisme et la vitalité de nouveaux jeunes membres de l'administration de la Fédération amènent un changement d'orientation au sein de la FCFCB qui devient un organisme provincial sans but lucratif. De plus, les membres demandent à la Fédération de revendiquer l'école publique la langue française, et ceci, malgré l'opposition des paroisses. Pour la première fois, la Fédération dissocie l'éducation en français de la religion catholique.

1968 Suite aux nombreux mémoires et revendications de la Fédération et à la vague francophile au sein de la population provinciale, le ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique autorise l'ouverture d'un secteur français à l'école publique de Coquitlam.

1969 L'adoption de la Loi sur les langues officielles insuffle une nouvelle énergie dans la communauté francophone de la province et par le fait même, à la FCFCB. La Loi donne naissance à l'action socioculturelle du Secrétariat d'État du Canada et aux subventions pour les groupes de la communauté francophone.

1971 On change de nom, passant de la FCFCB à la Fédération des Franco-Colombiens (FFC). On déplace alors le siège social de la Fédération de Maillardville à Vancouver pour être plus accessible et faciliter les communications avec les médias. De plus, un poste de direction général est également implanté au sein de l'organisme. On se distance aussi du membership individuel pour aller vers un membership associatif. La Fédération se présentera dorénavant comme l'union d'une variété d'organismes et d'institutions locales et régionales, une "Fédération de mouvements pour des fins particulières".

1973 Présentation par la FFC d'un mémoire pour demander des écoles françaises au ministère de l'éducation de la Colombie-Britannique

1974 La Fédération se décentralise en neuf régions.

1975 La FFC devient l'un des neuf fondateurs de la Fédération des francophones hors Québec, connue aujourd'hui sous le nom de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada.

1976 La Fédération revendique la télévision en français et la Société Radio-Canada fait son entrée en ondes le 27 septembre.

1977 La Fédération continue son action de revendication jusqu'en 1977, date à laquelle le gouvernement provincial accorde le droit à l'éducation publique en français aux franco-colombiens.



1978 Le programme cadre de français est inauguré en 1978 avec 600 inscriptions dans dix commissions scolaires et un service de langue française. Aussi, un service de langue française officielle est inauguré au sein du ministère de l'Éducation de la province.

1980 La Fédération raffine ses interventions politiques. Lors du référendum au Québec, elle adopte une position de non-ingérence et reconnaît le droit des Québécois à l'autodétermination. La Fédération insiste sur la nécessité d'une réforme institutionnelle et réclame la participation des francophones hors-Québec. Cette position est défendue ardemment lors des débats entourant les accords du lac Meech et Charlottetown.

1980 L'éducation postsecondaire en français est toujours au stade de l'étude. Les membres de la Fédération ouvrent le débat sur le sujet, s'inquiétant du sort des étudiants francophones désirant suivre un enseignement universitaire en français. Ils doivent s'expatrier et supporter les coûts y afférant.

1980 La FFC fonde avec un groupe de parents intéressés soit l'Association des parents francophones, devenue aujourd'hui la Fédération des parents francophones de C.-B.

1983 La FFC publie le premier Annuaire regroupant les entrepreneurs et services existant en français en Colombie-Britannique qui devient l'outil incontournable des franco-colombiens.

1989 Malgré l'apparition d'écoles homogènes, le gouvernement ne respecte pas l'entière de l'article 23 de la Charte. L'Association des parents francophones décide d'une action en justice afin d'obtenir la création d'une commission scolaire francophone et, par là-même, la gestion de leurs écoles. Soutenue par la Fédération, l'Association établit le projet «Opération loi scolaire» visant à sensibiliser la communauté et les décideurs. L'action est déposée devant les tribunaux au printemps et très vite, le droit à l'éducation en français et le droit des parents francophones en matière d'éducation sont inscrits dans la Loi scolaire provinciale.

1989 La Fédération donne naissance au Conseil jeunesse, ayant comme mission de promouvoir, développer et représenter les intérêts des jeunes francophones de la Colombie-Britannique par la promotion et le développement de la langue et de la culture françaises.

1992 La FFCB devient la Fédération des francophones de la C.-B. (FFCB).

1995 Le gouvernement provincial annonce la création d'une « autorité scolaire francophone » devenue en 1997 le Conseil scolaire francophone (CSF).

1996 La Fédération participe à la création du Conseil culturel et artistique francophone de la Colombie-Britannique. Le conseil, un regroupement provincial d'associations francophones ayant une programmation culturelle, est au service du développement culturel et artistique de la communauté francophone de la Colombie-Britannique.

1998 La Société de développement économique de la Colombie-Britannique (SDECB) est mise sur pied avec l'aide de la Fédération. La Société a pour but de créer un espace francophone de relations, de services et d'activités favorisant le développement économique de la communauté francophone de la Colombie-Britannique.

1998 Droit de juridiction accordé au Conseil Scolaire francophone sur l'ensemble de la province dès le 1er juillet.

2000 Née d'un travail de collaboration entre la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique et plusieurs membres de la communauté juridique, l'Association des juristes d'expression française de la C.-B. (AJE-FCB) a été incorporée en organisme à but non lucratif le 18 août.

2001 Les relations entre la Fédération et le gouvernement provincial se solidifient. La signature d'une entente cadre sur la promotion des langues officielles avec le gouvernement du Canada et la nomination d'un député responsable des affaires francophones sont le point de départ de ces nouvelles relations.

2002 La FFCB lance le prix « Le Cournoillier d'or ». Ce prix vise à reconnaître le travail des fonctionnaires fédéraux ou provinciaux qui ont contribué de manière exceptionnelle au développement de la francophonie de la Colombie-Britannique.

2003 RésoSanté de la Colombie-Britannique, réunissant les acteurs principaux du dossier de santé, est mis sur pied suite à une demande déposée par la FFCB à la Société Santé en français, un réseau national de coopération qui encourage la concertation afin d'améliorer les services de santé en français.

2004 La FFCB, ayant participé à l'élaboration d'un plan en matière d'éducation postsecondaire, salue la mise en place d'un programme français à Simon Fraser University (SFU). L'organisme peut maintenant se concentrer sur son nouveau dossier en faveur d'une meilleure intégration des immigrants francophones de toutes origines qui s'implantent de plus en plus dans la société britanno-colombienne.



Historical Highlights of the 60th years of the FFCB

The Fédération des francophones de la Colombie-Britannique (FFCB) is the organization that represents the interests of the francophone community in British-Columbia. Its mission is to represent, promote and defend the rights and interests of francophones in British Columbia and to preserve their linguistic and cultural heritage. FFCB has 34 associated members in the field of culture, economy, education, health and social services.

La Fédération des francophones de la Colombie-Britannique (FFCB) est une organisation qui représente les intérêts de la communauté francophone de Colombie-Britannique. La FFCB a pour but de représenter, promouvoir et défendre les intérêts de la communauté francophone de la province afin qu'elle conserve son héritage linguistique et culturel. L'organisme regroupe 34 membres associés oeuvrant dans les domaines de la culture, de l'économie, de l'éducation, de la santé, des services sociaux et du développement de la communauté francophone. La Fédération a plusieurs principaux objectifs. La Fédération, de par son rôle, voit son travail récompensé après plusieurs mois sinon des années de labeurs et d'effort sans pour autant recevoir une juste reconnaissance de la communauté francophone. Cependant, cette communauté doit énormément à la Fédération. Elle travaille à accroître les services en français sur tout le territoire de la Colombie-Britannique, à augmenter la disponibilité et la qualité des services d'éducation en français et à rendre plus accessibles les produits culturels francophones sur tout le territoire de la province dans le but de renforcer la communauté francophone de Colombie-Britannique.

1793 Alexandre Mackenzie, first European to cross the Rocky mountains with six French-Canadian travellers, the first colonizer of British-Columbia.

1945 Creation of the Fédération Canadienne-Française de Colombie-Britannique (FCFCB), old name for the FFCB, for the survival of French in an environment extremely hostile to education in French.

1969 Test of a French immersion program in a public school by the provincial government proposed by the FCFCB.

1977 Access to a French education program

■ Provient de la brochure « Francophone community profile of BC » réalisé par La Fédération des communautés francophones et acadiennes (FCFA) du Canada.

■ Provient du site Internet de la FFCB.

■ Provient de la brochure du 50^e anniversaire de la fédération des francophones de la Colombie-Britannique.

60th
anniversaire